



Association Française  
des Psychologues  
de l'Éducation Nationale



**PROMOUVOIR  
& DÉVELOPPER**

l'apport de la  
psychologie et la place  
des psychologues  
dans l'École

# Les missions de l'AFPEN

## Favoriser la prise en compte

- de la dimension psychologique de chaque enfant et adolescent
- des relations entre les adultes pour accompagner au mieux la scolarisation de l'enfant à l'école

Participer à l'élaboration des politiques publiques éducatives et de santé psychique en étant force de propositions auprès des ministères et institutions concernés

Favoriser les échanges, les formations et les partenariats entre professionnels de la psychologie, de l'éducation, de la santé en France et dans le Monde

Informier régulièrement les adhérents par des publications

Initier ou soutenir des actions de recherche dans ses domaines de compétences



## Organisation

Avec plus de 1 000 adhérents, l'AFPEN est représentative de la profession.

L'association est représentée dans chaque département et chaque académie par des délégués. Ils animent la vie associative pour les adhérents et assurent la liaison avec les partenaires.

L'Assemblée Générale de l'association, regroupant l'ensemble des délégués, se tient tous les deux ans, élit les membres du Conseil d'Administration et définit les orientations de l'association pour la mandature à venir.

Son conseil d'administration et le bureau national qui en est issu se chargent de les appliquer.

Affiliée à : **La Société Française de Psychologie SFP** société savante de psychologie créée en 1901.

**L'International School Psychology Association ISPA**, association internationale de psychologues de l'éducation regroupant plus de quarante pays de tous les continents.

Membre du : **Conseil Français des Associations pour le Droit de l'Enfant COFRADE**, organisme qui a pour mission de veiller à la bonne application de la Convention relative aux droits de l'enfant en France.

Siégeant à : **L'UNESCO**, notamment pour ce qui a trait à l'éducation et au respect des droits de l'Enfant.

## Partenariats privilégiés avec les organisations regroupant :



**Des professionnels de l'institution scolaire**

Psychologues EN du second degré, enseignants, enseignants spécialisés des RASED, médecins de l'éducation nationale...



**Des professionnels du champ sanitaire et médico-social**

Psychologues, pédopsychiatres, médecins, assistantes sociales...



**Des parents d'élèves**

### PUBLICATIONS

- L'AFPEN publie une **revue *Psychologie & Éducation***.
- Elle diffuse une **Lettre d'information bimestrielle** à ses adhérents.
- Elle publie **les actes des congrès et colloques** qu'elle organise.
- Elle impulse et publie des **ouvrages thématiques**.

### FORMATION

- L'AFPEN participe à la mise en œuvre de la **formation continue**.
- Son **congrès scientifique** est un moment fort pour la profession, tant sur le plan de l'actualisation des connaissances qu'en matière d'échanges et de visibilité dans les champs de la psychologie et de l'éducation.
- Elle organise des **sessions de formation** sous la forme de journées d'études, de séminaires, de colloques, au niveau départemental, régional, national et international.

### PSYCHOLOGIE & ÉDUCATION LA REVUE DE L'AFPEN

Une revue professionnelle ouverte :

- aux praticiens de la psychologie qui souhaitent rendre compte d'une expérience professionnelle, d'une étude, d'une recherche
- aux autres professionnels ayant une expérience ou une recherche en lien avec la psychologie et l'éducation.



Ses articles couvrent de multiples champs :

- Psychologie de l'Éducation
- Psychologie de l'enfant & de l'adolescent
- Psychologie clinique
- Psychologie cognitive
- Psychologie sociale
- Psychanalyse
- Ethnopsychologie
- Neuropsychologie

Retrouvez l'ensemble de nos actions et documentations sur :  
[www.afpen.fr](http://www.afpen.fr)

# Quelques repères historiques

- 1945** • Henri Wallon fonde la psychologie scolaire en France
- 1962** • Création de l'Association Française des Psychologues Scolaires *AFPS*
- 1979** • L'Association Française des Psychologues Scolaires *AFPS* devient membre de l'International School Psychology Association *ISPA*
- 1980** • L'Association Française des Psychologues Scolaires *AFPS* entre à l'Association Nationale des Organisations de Psychologues *ANOP* où elle s'engage pour une reconnaissance légale et statutaire de la profession
- 1985** • Loi sur la reconnaissance légale du titre de psychologue
- 1989** • Décrets d'application de la loi de 1985 : création du Diplôme d'État de Psychologie Scolaire *DEPS*
- 1990** • Circulaire définissant les missions du psychologue scolaire ; affiliation à la Société Française de Psychologie *SFP*
- 1996** • Nouveau code de déontologie des psychologues
- 1997** • Création de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues *CNCDP*
- 2001** • L'Association Française des Psychologues Scolaires *AFPS* organise le 24<sup>e</sup> colloque international de psychologie scolaire
- 2007** • L'Association Française des Psychologues Scolaires *AFPS* devient l'Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale *AFPEN*
- 2012** • Signature du code de déontologie réactualisé
- 2017** • **Décret n° 2017-120 du 1<sup>er</sup> février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale**
- 2017** • Circulaire n° 2017-079 du 28-4-2017 précisant les missions des psyEN



Association professionnelle loi 1901 créée en 1962, regroupant les psychologues de l'éducation nationale spécialité Éducation, Développement et Apprentissages et tout autre professionnel intéressé par ses objectifs.

